

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue à l'heure ordinaire des séances du conseil le **12 mars 2024 à 20 h**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Sont présents les conseillers :
Mme Isabelle Paré
Mme Line Asselin
Mme Nicole Hémond
M. Willy Mouzon

Sont absents les conseillers :
M. Steven Strong-Gallant
M. Sébastien Primeau

Madame Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

32-03-24
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 12 mars 2024 à 20 h 01.

33-03-24
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ADMINISTRATION

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024
2. Appui pour le dépôt d'un projet au programme d'aide financière Plan Montagne Montérégie, volet 1 - Planification d'une destination
3. Approbation de la planification des besoins d'espace 2023-2028 du Centre de service scolaire des Trois-Lacs

GREFFE

4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 272-2024 établissant la tarification de biens et services municipaux
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 273-2024 visant à modifier les tarifs des permis et certificats et à regrouper tous les autres tarifs exigés au Règlement de tarification de biens et services municipaux

LOISIRS ET CULTURE

FINANCES

6. Approbation des comptes payés et à payer
7. Dépôt du rapport des dépenses autorisées par la directrice générale et greffière-trésorière

RESSOURCES HUMAINES

8. Nomination pour le poste de Technicien(ne) en loisirs, culture et vie communautaire

GESTION DU TERRITOIRE

CORRESPONDANCE

9. Dépôt de la correspondance reçue

POINTS D'INFORMATION

10. Affaires diverses

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	Absente	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ADMINISTRATION

34-03-24

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	Absente	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

35-03-24

Appui pour le dépôt d'un projet au programme d'aide financière Plan Montagne Montérégie, volet 1 - Planification d'une destination

CONSIDÉRANT QUE Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) s'est doté du Plan de développement touristique 2022-2026 (ci-après « le Plan ») qui identifie le développement de produits phares avec l'appui des produits complémentaires et la structuration des services touristiques dans une perspective durable;

CONSIDÉRANT QUE le Plan présente une initiative qui est de consolider l'offre touristique dans le pôle d'attractivité qu'est le mont Rigaud;

CONSIDÉRANT QUE le Plan favorise les actions d'accompagnement des attraits du pôle d'attractivité dans le développement d'une offre touristique multi activités et durable;

CONSIDÉRANT QUE le Plan propose comme initiatives de stimuler les investissements publics et privés et de favoriser le soutien prioritairement aux projets dans ce pôle d'attractivité;

CONSIDÉRANT QUE DEV souhaite déposer une demande de financement au Plan Montagne Montérégie de Tourisme Montérégie aux fins d'obtenir une subvention dans le cadre du volet 1 - Planification d'une destination;

CONSIDÉRANT QUE la demande de financement servira à doter les acteurs du mont Rigaud d'un plan d'affaire et d'un modèle financier pour ce pôle touristique;

IL EST RÉSOLU,

QUE la Municipalité appui DEV dans son dépôt au Plan Montagne Montérégie d'une demande de financement aux fins d'un projet de plan d'affaire et modèle financier pour le mont Rigaud.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	Absente	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

36-03-24

Approbation de la planification des besoins d'espace 2023-2028 du Centre de service scolaire des Trois-Lacs

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3), les centres de services scolaires sont tenus de mener annuellement un processus de planification des besoins d'ajout d'espace pour leurs infrastructures scolaires;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL) a adopté, le 13 février 2024, le document « Planification des besoins d'espace 2023-2028 »;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 272.7 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'une municipalité locale doit, dans les 45 jours suivant la réception de la planification des besoins d'espace du centre de services scolaire, l'approuver ou la refuser;

IL EST RÉSOLU,

QUE la Municipalité approuve le document « Planification des besoins d'espace 2023-2028 » adopté le 13 février 2024 par le conseil d'administration du CSSTL.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	Absente	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La conseillère Nicole Hémond se joint à la séance à compter de 20 h 03.

GREFFE

37-03-24

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 272-2024 établissant la tarification de biens et services municipaux

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), l'adoption de tout règlement doit être précédée d'un avis de motion et du dépôt du projet de règlement par un membre du conseil lors d'une séance;

IL EST RÉSOLU,

QUE madame Julie Lemieux, mairesse, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, le conseil adoptera le règlement numéro 272-2024 établissant la tarification de biens et services municipaux.

QUE madame Lemieux dépose le projet de règlement numéro 272-2024 établissant la tarification de biens et services municipaux.

38-03-24

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 273-2024 visant à modifier les tarifs des permis et certificats et à regrouper tous les autres tarifs exigés au Règlement de tarification de biens et services municipaux

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), l'adoption de tout règlement doit être précédée d'un avis de motion et du dépôt du projet de règlement par un membre du conseil lors d'une séance;

IL EST RÉSOLU,

QUE madame Julie Lemieux, mairesse, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, le conseil adoptera le règlement numéro 273-2024 visant à modifier les tarifs des permis et certificats et à regrouper tous les autres tarifs exigés au Règlement de tarification de biens et services municipaux.

QUE madame Lemieux dépose le projet de règlement numéro 273-2024 visant à modifier les tarifs des permis et certificats et à regrouper tous les autres tarifs exigés au Règlement de tarification de biens et services municipaux.

LOISIRS ET CULTURE

FINANCES

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Jessica Mc Kenzie, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de mars 2024.

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme
Directrice générale et greffière-trésorière

39-03-24

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles;

IL EST RÉSOLU,

QUE les comptes suivants soient approuvés et payés :

Comptes	Montant
Chèques nos C2400034 à C2400041	119 354,85 \$
Paiement AccèsD nos L2400043 à L2400064	39 505,68 \$
Salaires paiement direct nos D2400038 à D2400064	18 151,77 \$
Total	177 012,30 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dépôt du rapport des dépenses autorisées par la directrice générale et greffière-trésorière

En vertu de l'article 7.3 du règlement numéro 260-2022 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées dans le cadre de la délégation du pouvoir de dépenser pour le mois de février 2024.

RESSOURCES HUMAINES

40-03-24

Nomination pour le poste de Technicien(ne) en loisirs, culture et vie communautaire

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures lancé entre le 24 janvier et le 23 février 2024 pour pourvoir le nouveau poste de Technicien(ne) en loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT l'analyse des curriculums vitae reçus et les entrevues réalisées avec les candidat(e)s retenu(e)s;

CONSIDÉRANT QUE madame Audrey Gauthier s'est qualifiée pour le poste;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité ressources humaines lors de sa rencontre du 6 mars 2024;

IL EST RÉSOLU,

QUE madame Audrey Gauthier soit nommée au poste de Technicienne en loisirs, culture et vie communautaire.

QUE le contrat de travail de madame Gauthier débute le 18 mars 2024 selon les termes et conditions qui y sont prévues.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer ledit contrat.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

GESTION DU TERRITOIRE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

POINTS D'INFORMATION

Madame Julie Lemieux, mairesse, informe les citoyens sur les affaires diverses suivantes :

- La deuxième (2^e) soirée de jeux organisée par TSR en action se tiendra ce vendredi, 15 mars de 17 h à 19 h au Centre socioculturel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la période de questions à 20 h 08 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

41-03-24

Levée de l'assemblée

Il est résolu de lever la séance à 21 h 17.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	Absent	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	Absent	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La séance est levée à 21 h 18.

Julie Lemieux
Mairesse

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme
Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Julie Lemieux
Mairesse